

Conditions de participation

Les jeux-concours de Tirol Werbung GmbH sont soumis aux conditions de participation suivantes :

1. L'organisateur du jeu-concours est Tirol Werbung GmbH, Maria-Theresien-Straße 55, A – 6020 Innsbruck.
2. La participation au jeu-concours implique l'acceptation de ces conditions.
3. La participation au jeu-concours n'est pas associée à l'acquisition de biens ou de prestation de Tirol Werbung GmbH.
4. Sont autorisés à participer les personnes âgées de 18 ans ou plus au moment du jeu-concours. Une participation multiple est exclue.
5. Les collaborateurs de Tirol Werbung GmbH ne sont pas autorisés à participer.
6. Pour pouvoir participer au tirage au sort, le participant doit répondre juste à la question du jeu-concours, entrer les données demandées et envoyer sa participation à Tirol Werbung GmbH grâce à l'onglet « Participer au jeu concours ».
7. Le gagnant obtient un voucher pour un séjour automnal au Tyrol (Apparthaus Leni à Sölden), comprenant 2 nuitées pour 2 personnes (sans repas), valable dès maintenant jusqu'au 31 octobre 2019 (trajet aller et retour non inclus).
8. Le concours est ouvert jusqu'au 2 septembre 2019 à 23h59. Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi toutes les réponses correctes qui seront parvenues dans les temps.
9. Le gagnant sera avisé par courriel le 3 septembre 2019.
10. Le prix est mis à disposition de Tirol Werbung GmbH et ne peut ni être échangé, ni être versé en espèces.
11. Les données transmises par le participant lors de ce jeu-concours seront utilisées par Tirol Werbung GmbH exclusivement pour l'organisation du jeu-concours, elles ne seront pas transmises à un tiers et elles seront effacées une fois le jeu-concours terminé.
12. Le participant accepte implicitement que son nom puisse être publié sur le site Internet « fr.tyrol.com » en cas de victoire.
13. Tout recours juridique est exclu.